

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session hiver 2017

<p>POL8286-30 Séminaire thématique Communication politique et propagandes aujourd'hui Mercredi 9h30 à 12h30</p>
--

Professeur : Isabelle Gusse
Courriel: gusse.isabelle@uqam.ca
Disponibilités: sur rendez-vous

Description du séminaire POL8286-30

De nos jours, nombre de gouvernements engagent de significatives ressources humaines et financières pour opérer leurs communications, soit conceptualiser, produire et diffuser des messages largement diffusés par les médias d'information, commerciaux et publics, à destination de publics cibles. Outre la vocation informative de ces messages, leurs fonctions sont également normatives et praxéologiques.

Par ailleurs, dans les démocratie libérales, ces nombreuses activités communicationnelles et leurs messages corolaires qui assurent au jour le jour la visibilité et la légitimité des détenteurs des pouvoirs publics et privés dans l'espace médiatique sont, en toutes circonstances, postulées comme neutres et apolitiques, qualités qui tendent à les prévenir de tout soupçon propagandiste tout en éclipsant l'idéologie politique qu'elles véhiculent de fait.

Ce séminaire se propose d'étudier la communication politique (marketing politique, communication gouvernementale, etc.) et diverses formes de propagande (gouvernementale, sociologique, commerciale, etc.) sous l'angle de leurs définitions et activités communicationnelles respectives considérées tour à tour par les acteurs politiques qui les activent comme légitimes (communication politique) ou illégitimes (propagandes) en fonction de leur situation et de leurs intérêts dans la hiérarchie des pouvoirs.

Objectifs du séminaire

Ce séminaire est axé sur une formation en analyse politique dans le domaine de la communication politique. Par la saisie et la compréhension des fonctions, objectifs et techniques respectives de la communication et de la propagande politiques dans les démocraties libérales, des années 1950 à nos jours, ce séminaire se propose d'étudier la littérature scientifique relative à leurs correspondances et distinctions, en matière de production et de diffusion de messages politiques, plus précisément :

- leurs définitions, fonctions, objectifs, techniques, caractères et conditions sociologiques d'émergence ;
- les discours, mythes et représentations politiques que ces deux processus médiatisent ;
- les acteurs politiques émetteurs, instigateurs et propagateurs étatiques et privés de propagande et de communication politiques (gouvernements, ministères, partis politiques, candidats, groupes de citoyens, opinion publique), ainsi que leurs stratégies de communication et objectifs communicationnels ;
- les processus communicationnels apparentés ou pas à la propagande (communication stratégique, relations publiques, marketing politique, censure, désinformation, publicité, etc.) ;
- les supports de diffusion de masse ;
- les correspondances entre propagande, communication et idéologie.

Un programme de lectures

Le séminaire se fonde sur un programme de lectures obligatoires réparties sur chacune des séances de la session et d'exposés corollaires, mais aussi de lectures suggérées à des fins d'approfondissement.

Les textes retenus mettent en évidence les principaux débats théoriques, questionnements et réflexions qui regardent les processus, acteurs et institutions de la propagande et de la communication politiques.

La majeure partie de la documentation destinée aux étudiant-e-s inscrit-e-s au séminaire POL8286-30 est consignée dans un recueil de textes.

- Point de vente : Espace Vente de recueils de textes de la Coop UQAM, Pavillon Judith Jasmin (Agora, niveau métro).

Plusieurs autres ouvrages sont déposés au service de la Réserve de la Bibliothèque des sciences juridiques et politique de l'UQAM (voir la liste de ces ouvrages à la page 16 du syllabus), pavillon Hubert Aquin, 400, rue Sainte-Catherine Est / Local A-2160.

Titre des séances, calendrier de lecture et bibliographie du séminaire POL8286-30

Séance 1 / Mercredi 11 janvier 2017

- Introduction du séminaire, présentation du syllabus et du programme de lectures obligatoires.
- Établissement du calendrier des exposés pour la première partie de la session (séances 3 à 7).
- Mise à niveau : présentation des textes à lire obligatoirement pour les séances 2 et 3.

Séance 2 / Mercredi 18 janvier 2017 / Propagande de guerre et propagande dans les régimes autoritaires : règles de fonctionnement

MORELLI, Anne. 2001. *Principes élémentaires de la propagande de guerre*, Bruxelles, Éditions Labor, 93 pages.

- Les principes élémentaires de la propagande.

TCHAKHOTINE, Serge. 2009 [1952]. « Le symbolisme et la propagande politique », dans *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Mesnil sur l'Estrée : Gallimard, Coll. « Tel », 605 pages, pages 255 à 297 (Recueil de textes).

- Présentation de la théorie du réflexe conditionné (Pavlov), de la pulsion combattive, de la place du symbole politique dans la pyramide propagandiste (doctrine, programme, slogan, symbole), du mythe et des rites.

Lecture obligatoire à des fins de discussion de :

- TCHAKHOTINE, Serge. 2009 [1952]. « Le symbolisme et la propagande politique », dans *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Mesnil sur l'Estrée : Gallimard, Coll. « Tel », 605 pages, pages 255 à 297 (Recueil de textes).

Séance 3 / Mercredi 25 janvier 2017 / La propagande politique / histoire, acteurs et fonctions

Lecture obligatoire à des fins de discussion de :

- ELLUL, Jacques. 1967. *Histoire de la propagande*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je ?, 127 pages ([pdf](#)).
- TCHAKHOTINE, Serge. 2009 [1952]. « La propagande politique dans le passé », dans *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Mesnil sur l'Estrée : Gallimard, Coll. « Tel », 605 pages, pages 298 à 338 (Recueil de textes).

Exposé :

DRIENCOURT, Jacques. 1950. « Origines et développement de la propagande », dans *La propagande nouvelle force politique*, Paris, Librairie Armand Colin, 287 pages, pp 27 à 66 (Recueil de textes).

Exposé :

DOMENACH, Jean-Marie. 1950. « Règles et techniques », dans *La propagande politique*, Paris, Presse universitaires de France, collection que sais-je ?, 127 pages, pages 44 à 83 (Réserve).

Séance 4 / Mercredi 1^{er} février 2017 / Catégories et caractères de la propagande

ELLUL, Jacques. (1990). « Les caractères de la propagande », dans *Propagandes*. Classiques des sciences sociales, Economica, Paris, 361 pages, pages 15 à 103 (Réserve).

Exposé :

Partie I du chapitre 1 : Les caractères externes de la propagande, pages 15 à 44 : l'individu et la masse ; la propagande totale et médias de masse ; continuité, durée et organisation politique de la propagande ; orthopraxie.

Exposé :

Partie II du chapitre 1 : Les caractères internes de la propagande, pages 45 à 75 : connaissance du terrain psychologique ; les courants fondamentaux de la société ; propagande et actualité ; propagande et vérité ; définition de la propagande.

Exposé :

Partie III du chapitre 1 : Les catégories de la propagande, pages 75 à 103 : propagandes politique, sociologique, d'agitation, d'intégration, verticale, horizontale, rationnelle, irrationnelle.

Séance 5 / Mercredi 8 février 2017 / Conditions sociologiques d'existence de la propagande : information et propagande

Exposé :

ELLUL, Jacques. (1^{ière} édition 1962, 1990). « Les conditions d'existence de la propagande », dans *Propagandes*. Classiques des sciences sociales, Economica, Paris, 361 pages, pages 105 à 136 (Réserve).

- Conditions sociologiques : société individualiste et société de masse ; l'opinion publique ; les médias de masse (complicité du propagande).
- Conditions objectives de la propagande concernant l'homme (pour que l'individu puisse être propagandé) : nécessité d'un niveau de vie moyen et d'une culture moyenne ; information ; idéologies ; mythes.

Exposé :

ELLUL, Jacques (1957) « Information et propagande », dans *La propagande. Communication et propagande*, sous la direction de TROUDE-CHASTENET, Patrick, Les cahiers Jacques Ellul, L'Esprit du temps, 2006, 269 pages, pages 25 à 45 ([pdf](#)).

Exposé :

CHOMSKY, Noam et HERMAN, Edward S. 2008 (1^{ère} édition en anglais, 1988). « Un modèle de propagande », dans *La fabrique du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Marseilles, Agone, 653 pages, pages 25 à 96 (Recueil de textes).

Séance 6 / Mercredi 15 février 2017 / Propagande politique et mythes

Exposé :

ELLUL, Jacques. (1^{ière} édition 1962, 1990). « Effets socio-politiques », dans *Propagandes*. Classiques des sciences sociales, Economica, Paris, 361 pages, pages 217 à 281 (Réserve).

- Partie I : Propagande et idéologie, pages 217 à 226 : nouvelle relation entre propagande et idéologie (stimulus et mythe) ; modifications sur la structure de l'opinion publique ; de l'opinion à l'action.
- Partie II : Effets sur la structure de l'opinion publique, pages 226 à 236 : modification des éléments constitutifs de l'opinion publique, de l'opinion à l'action.

Exposé :

ELLUL, Jacques. 1958. « Mythes modernes », dans *Diogène*, Revue trimestrielle publiée sous les auspices du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines et avec l'aide de l'UNESCO, Paris, volume 23, Gallimard, 144 pages, pages 29 à 49 (Recueil de textes).

Exposé :

GERVEREAU, Laurent. Octobre-décembre 2003. « La guerre n'est pas faite pour les images », dans *Propagande et communication politique dans les démocraties européennes*, Paris, Presses de Science po, Vingtième siècle – Revue d'histoire, numéro spécial, 183 pages, pages 83 à 88 (Recueil de textes).

Exposé de Isabelle Gusse :

- *L'armée canadienne vous parle. Communication et propagande gouvernementales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2013, 292 pages. Analyse des mythes constitutifs des communications publicitaires et auto-promotionnelles diffusées sur le site Internet de l'armée canadienne destiné au recrutement (2010).

Séance 7 / Mercredi 22 février 2017 / Propagande et démocratie

- Établissement du calendrier des exposés pour la seconde partie de la session (séances 9 à 15).

Exposé :

ELLUL, Jacques. (1^{ière} édition 1962, 1990). « Nécessité de la propagande », dans *Propagandes*. Classiques des sciences sociales, Economica, Paris, 361 pages, pages 137 à 157 (Nécessité de la propagande pour le pouvoir et l'État moderne : l'opinion publique doit suivre le gouvernement) (Réserve).

Exposé :

DRIENCOURT, Jacques. 1950. « La propagande démocratique », dans *La propagande nouvelle force politique*, Paris, Librairie Armand Colin, 287 pages, pages 227 à 263 (Recueil de textes).

Exposé :

ELLUL, Jacques. 1952. « Propagande et démocratie », dans *La propagande. Communication et propagande*, sous la direction de TROUDE-CHASTENET, Patrick, Les cahiers Jacques Ellul, L'Esprit du temps, 2006, 269 pages, pages 47 à 80 (Recueil de textes).

Séance 8 / Mercredi 1^{er} mars 2017 : Semaine de lecture

Séance 9 / Mercredi 8 mars 2017 / De la propagande politique à la communication politique

Exposé :

- D'ALMEIDA, Fabrice. Juillet 2002. « Propagande. Histoire d'un mot disgracié », dans *Mots. Les langages du politique*, pages 137 à 148 (Recueil de textes).
- D'ALMEIDA, Fabrice. Octobre-décembre 2003. « L'américanisation de la propagande en Europe de l'Ouest (1945-2003) », dans *Propagande et communication politique dans les démocraties européennes*, Paris, Presses de Science Po, Vingtième siècle – Revue d'histoire, numéro spécial, 183 pages, pages 5 à 14 (Recueil de textes).

Exposé :

OLIVESI, Stéphane. 2002. « De la propagande à la communication : éléments pour une généalogie », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, no. 86, pages 13 à 28 (Recueil de textes).

Exposé :

TAIEB, Emmanuel. 2010. « La propagande revisitée », dans *Quaderni*, volume 2, no 72, 72 pages, pages 5 à 18 (Recueil de textes).

Séances 10 / Mercredi 15 mars 2017 / La communication politique

Exposé :

BARBER, Benjamin. 1997. « Citoyenneté et participation : le politique est une épistémologie », dans *Démocratie Forte*, Paris, Desclée de Brouwer, Collection Gouvernances démocratiques, 329 pages, pages 185 à 224 (Recueil de textes).

Lecture obligatoire à des fins de discussion de :

- WOLTON, Dominique. 1998. « Les contradictions de la communications politique », dans *La communication. État des savoirs*, Paris, Éd. Sciences humaines, 462 pages, pp. 343 à 361 (Recueil de textes).

Séance 11 / Mercredi 22 mars 2017 / Représentations politiques médiatisées

Exposé :

CHARAUDEAU, Patrick. 2005. Troisième partie / Images des acteurs politiques, Chapitre 1. « L'ethos, une stratégie du discours politique », dans *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Éditions Vuibert, 256 pages, pages 87 à 128. ([pdf](#)).

Exposé :

CHARAUDEAU, Patrick. 2005. Quatrième partie / Les imaginaires de vérité du discours politique, Chapitre 2. « De quelques imaginaires de vérité du politique », dans *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Éditions Vuibert, 256 pages, pages 162 à 190 ([pdf](#)).

Séance 12 / Mercredi 29 mars 2017 / Continuum publicitaire et relations publiques

- Évaluation des enseignements du séminaire POL8286

Exposé :

EWEN, Stuart. 1983. *Consciences sous influence. Publicité et genèse de la société de consommation*, Paris, Aubier-Montaigne, Collection champ urbain, 240 pages (Réserve).

- « La publicité comme production sociale » (chapitre 1, pages 35 à 60) (pdf)
- « L'idéologie politique de la consommation » (chapitre 2, pages 61 à 114)

Exposé :

BERNAYS, Edward. 2008. *Propaganda : comment manipuler l'opinion en démocratie*, Montréal, Lux, 130 pages (Réserve).

http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id_article=21

Exposé :

LAMARQUE, Patrick. 1993. « La communication dans la société du spectacle », dans *Les désordres du sens. Alerte sur les médias, les entreprises, la vie publique*, Paris, Éditions ESF, Collection Communication et Complexité, 286 pages, pages 21 à 48 (Recueil de textes).

Séance 13 / Mercredi 5 avril 2017 / Marketing politique (électoral, gouvernemental)

Première partie du cours : 2 exposés

ALBOUY, Serge. 1994. *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques sociales, 340 pages. Troisième partie du livre : Marketing et changement politique.

Exposé :

- « Marketing et conditionnement idéologique » (chapitre 2, pages 277 à 301) (Recueil de textes).

Exposés :

- « Controverse et ambiguïté » (chapitre 3, pages 303 à 328).

Deuxième partie du cours : Rencontres d'encadrement avec chacun des étudiant-e-s du groupe-cours au sujet de l'essai de fin de session et remise par les étudiant-e-s du plan de leur essai (remise obligatoire). Consignes relatives à la présentation matérielle du plan : produire un document Word de 2 pages, clairement présenté, rédigé, sans oublier l'inclusion, en liminaire, de la page usuelle de présentation des travaux de l'UQAM. Le plan de l'essai devra comporter trois parties

1. Introduction de l'essai (sujet amené, sujet posé, sujet développé)
2. Développement de l'essai
3. Documentation (bibliographie)

Séance 14 / Mercredi 12 avril 2017 / Propagande, communication et manipulation

Exposé :

BRETON, Philippe. 2000. « Permanence de la manipulation » (chapitre 1, pages 13 à 27) et « Les deux effets de la manipulation » (chapitre 7, pages 142 à 164), dans *La parole manipulée*, La Découverte, Poche, Essai, 221 pages (Recueil de textes).

Exposé :

CHARAUDEAU, Patrick. 2008. « Le discours propagandiste. Essai de typologisation », dans *La propagande : images, paroles et manipulation*, Paris, L'Harmattan, 215 p, pp. 111 à 126. ([pdf](#)).

Séance 15 / Mercredi 19 avril 2017 / Médias de masse, propagande sociologique et politique spectacle

Exposé :

BOURDIEU, Pierre. 1996. *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Liber, Collection Raisons d'agir, 95 pages, pages 1 à 78 ([pdf](#)).

Exposé :

CHEVRIER, Marc. Sous la direction de Denis Monière et Florian Sauvageau. 2012. « La société du spectacle radio-canadienne », dans *La télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec*, Québec, Les Presses de l'université Laval, pages 105-118, 220 pages (Recueil de textes).

Exposé :

CHAREAUDAU, Patrick. 2005. « Bilan. Une question en débat : dégénérescence du discours politique ou nouvelle éthique ? », dans *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Éditions Vuibert, 256 pages, pages 195-234.

- Chapitre 1 « Les brouillages dans l'opinion publique », pages 195 à 215 (Recueil de textes).
- Chapitre 2 : « Les effets de brouillage des médias », pages 216 à 229 (Recueil de textes).
- Chapitre 3 : Les brouillages du discours des acteurs politiques : le terreau du populisme », pages 230 à 234 (Recueil de textes).

Modalité d'évaluation du cours POL8286-30

Dans le cadre de ce séminaire thématique, chaque semaine, tous les étudiant-e-s du groupe-cours sont tenus de lire tous les textes du programme de lecture (recueil de textes et ouvrages déposés à la Réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM).

Pour bonifier et exploiter au mieux ces efforts soutenus de lectures et le traitement méthodique de ces textes, les étudiant-e-s sont invité-e-s à produire un compte-rendu de lecture pour chaque texte lu et étudié. Cette lecture hebdomadaire systématique, méthodique et « active » sera bénéfique à ceux et celles qui s'y soumettront, leur permettant :

- De répondre à la question que les étudiant-e-s en charge des exposés à chaque séance soulèveront sur chacun des textes étudiés.
- De répondre aux questions que la professeure posera sporadiquement à chacun d'entre eux, en séance, sur chacun des textes étudiés.
- De participer ainsi activement aux échanges et discussions en classe sur les thèses et hypothèses des auteurs étudiés, en approfondissant et croisant leurs analyses et réflexions sur les relations qui regardent la problématique « communication politique et propagandes aujourd'hui ».
- Enfin, de s'outiller au mieux tout au long de la session en matière de littérature scientifique (cadre théorique, cadre d'analyse, méthode d'analyse) en vue de la réalisation de leur travail de fin de session (essai critique).

Travail 1 : Comptes rendus de lecture et exposés (25% x 2)

Pendant la session, chaque étudiant-e devra produire deux comptes rendus de lecture de textes constitutifs du programme de lectures du séminaire. Cet exercice vise à bonifier ses aptitudes à la synthèse et à accroître sa compréhension des textes étudiés. La longueur de chaque compte-rendu écrit ne doit pas dépasser 2000 mots.

L'étudiant-e devra également présenter le fruit de son travail de synthèse lors d'un exposé en classe (durée maximale de 15 minutes) portant sur chacun des deux textes étudiés et qui sera réalisé lors des séances du séminaire prévues à cet effet. Comme c'est le cas dans le cadre d'une présentation scientifique, le temps imparti à chaque étudiant-e pour sa présentation orale ne devra pas être dépassé et la professeure mettra un terme à chaque exposé après 15 minutes.

À la suite de chacun de ses deux exposés, l'étudiant-e devra :

- 1) soulever et formuler clairement une question centrale relative au texte étudié (cette question doit être de son cru et résulter de la réflexion que lui inspire sa lecture) ;
- 2) proposer sa propre réponse à cette question (5 minutes).

Par la suite, il-elle lancera et alimentera une discussion en classe avec les étudiant-e-s du groupe cours sur la dite question et la problématique du texte étudié.

COMPTE-RENDU DE TEXTE : RESUMÉ ET ÉVALUATION

Indiquer la référence complète du texte :
Nom du ou des auteurs
Titre du document (et sous-titre s'il y a lieu)
Lieu et maison d'édition, date de l'édition, nombre de pages.
Présenter le champ d'expertise de l'auteur, son titre et son institution.

Le résumé du texte (1000 mots)

1) Identifier la thèse de l'auteur-e, son hypothèse, l'idée principale, la position ou perspective qu'il-elle défend, et préciser les principales connaissances dont ce texte fait état.

2) Identifier de manière cohérente le fil conducteur du texte ; ses divers arguments ainsi que les points forts et éléments essentiels de sa démonstration (par exemple : qualité de l'analyse, pertinence des exemples, importance des conclusions).

Nota bene. Dans son effort de synthèse, l'étudiant-e doit respecter le raisonnement de l'auteur ; faire ressortir et rendre compte de sa thèse et de ses arguments avec justesse. Pour ce faire, il est préférable de posséder une bonne compréhension du texte.

Évaluation du texte (1 000 mots) (émettre un jugement personnel, fondé, juste et nuancé)

En tenant compte des buts visés et limites fixées par l'auteur lui-même à son texte et du contexte historique et sociopolitique à l'occasion duquel le texte – et la thèse soutenue - a été rédigé :

1) Dégager les éléments qui dans ce texte favorisent ou pas ou pas d'une meilleure compréhension des questions, concepts et théories étudiées lors du séminaire.

2) Indiquer les réponses que le texte étudié apporte à l'avancement du débat, de la réflexion sur le thème de la communication et de la propagande politiques (particularités, originalité, pertinence, intérêt théorique et scientifique du texte).

3) Mettre le texte étudié en perspectives avec les contributions d'autres auteurs et ouvrages portant sur le même sujet.

4) S'il y a lieu, identifier les lacunes ou incohérence du texte.

Critères d'évaluation pour chaque compte-rendu de lecture (sur 25 points)

- Compréhension générale du texte étudié (5 points).
- Résumé du texte (10 points)
- Évaluation du texte (10 points)

Travail 2 : Production d'un essai (50%)

Le travail de session est la production d'un essai permettant à chaque étudiant-e de démontrer :

- ses aptitudes à la synthèse (développées pendant la session dans le cadre de la production des comptes rendus de lectures),
- ses capacités d'analyse et de recoupement de la littérature scientifique étudiée,
- et ses compétences en matière de production écrite.

Un essai est un texte suivi dans lequel l'étudiant-e doit, sous forme de synthèse :

- S'interroger sur un problème de fond (mise en forme des grandes questions relatives à l'un ou l'autre des thèmes abordés lors du séminaire). En d'autres termes, l'essai ne doit pas être vu comme une occasion d'affirmer des réponses mais plutôt comme un espace propice à la formulation de questionnements.
- Exposer sa vision et ses réflexions sur un sujet donné. Il ne s'agit pas de procéder à une démonstration complète, mais d'engager une discussion d'idées (fondée sur une intuition raisonnée et réfléchie).

Réaliser un essai critique : un cheminement méthodologique en cinq étapes

1. **Le sujet.** Déterminer et identifier un sujet (de quoi s'agit-il ?) en phase avec la matière, les thèmes et les textes étudiés lors du séminaire. Se situer par rapport à ce sujet, prendre position et expliquer sa position. Choisir ce sujet en fonction de ses intérêts (personnels, académiques, professionnels, etc.). Une idée (s'appuyant sur des faits qui deviennent des éléments de preuve ou d'illustration) ou une intuition (connaissances, sentiments, impressions que l'on ne peut prouver, ni vérifier) sera le point de départ de la démarche de délimitation du sujet. Plus un sujet est simple et bien délimité, moins il exige de temps de travail.
2. **La documentation.** Procéder à la recherche de diverses sources documentaires pointues qui regardent de près le sujet d'étude appréhendé (articles scientifiques, monographies, essais, publications gouvernementales, etc.).
3. **Le traitement de l'information.** Lire et traiter cette documentation / faire des comptes rendus de lecture : présenter le cadre de l'ouvrage, résumer et commenter chaque texte lu, noter sa teneur générale, les idées et passages les plus pertinents en regard du sujet étudié et les questionnements qu'il soulève (évaluation du texte).

Puis faire une synthèse et regrouper les résumés et commentaires pour formuler la problématique sur laquelle portera l'essai (qui peut prendre la forme d'une question). Choisir les informations mettant en valeur la perspective centrale formulée, les relier entre elles et les relier aussi à la perspective centrale.

4. **La structure de l'essai.** À partir de la documentation étudiée, établir ensuite un plan général de l'essai qui se compose de trois parties :

L'introduction (10% de la longueur totale de l'essai) comporte généralement trois éléments.

1. Le sujet amené (préambule au sujet, mise en contexte du sujet).
2. Le sujet posé soit le sujet traité et l'angle sous lequel il sera abordé (ainsi que la problématique qui y réfère).
3. Le sujet développé (les points déterminants qui seront l'objet d'autant de développements).

Le développement (80% de la longueur totale de l'essai) se compose de plusieurs idées organisées les unes par rapport aux autres de manière à communiquer avec cohérence et originalité une synthèse personnelle sur le sujet choisi et étudié. À cette étape, l'étudiant-e doit établir des liens entre les différentes parties du développement et les intégrer dans le plan de l'essai. Plusieurs types de progression s'offrent à l'étudiant-e :

- par étapes (traiter tour à tour chacun des aspects d'une question);
- chronologique (traiter le sujet par tranches de temps);
- comparatif (associer point par point les éléments à comparer);
- dialectique (opposer point par point les éléments à confronter).

La conclusion (10 % de la longueur totale de l'essai) contient 1) un résumé du développement ; 2) une courte section ouvrant la discussion sur des aspects du sujet étudié pas traités dans le développement.

5. **La rédaction.** Une fois le plan établi, se lancer dans la rédaction de l'essai en suivant l'ordre logique de toute rédaction : 1) développement, 2) introduction, 3) conclusion. Rédiger un texte d'une vingtaine de pages (excluant la page de présentation et la bibliographie) qui sera l'objet de l'évaluation finale (50%).

Critères d'évaluation pour l'essai (sur 50 points)

- Richesse et pertinence de la documentation scientifique étudiée en regard du sujet étudié (amené, posé et développé) (15 points).
- Aptitudes à la synthèse, clarté et cohérence de la présentation du sujet étudié, de la problématique énoncée s'y référant et du propos développé (analyse) (20 points).
- Capacité de l'étudiant-e à lancer et stimuler une analyse et une discussion cohérente sur son sujet et la problématique qu'il soulève (15 points)

QUELQUES CONSIGNES IMPORTANTES

Modalités à respecter pour la remise des travaux (comptes-rendus et essai)

Chaque compte-rendu devra être envoyé à la professeure, **en format Word**, à l'adresse courriel de la professeure (gusse.isabelle@uqam.ca), une semaine après chaque exposé, soit **au plus tard le mercredi suivant à midi**. L'évaluation complétée par la professeure sera envoyée à l'adresse courriel de l'étudiant-e.

Lors de la dernière séance de la session, le mercredi 19 avril 2016, l'étudiant-e devra envoyer à la professeure son essai par courriel (gusse.isabelle@uqam.ca), **en format Word, au plus tard à midi**. L'évaluation complétée de son essai lui sera renvoyée à son adresse courriel uqam.

Qualité de la langue - grammaire

Dans le cadre de la production de ses travaux écrits, chaque étudiant-e devra démontrer une parfaite maîtrise de la langue française, donc de sa grammaire (orthographe et syntaxe) et soigner absolument sa rédaction.

Nous lui conseillons donc de produire ses travaux suffisamment à l'avance de manière à pouvoir disposer de temps pour se relire et corriger – ou faire corriger - systématiquement ses fautes de grammaire.

Ceci étant, tout travail écrit cumulant mauvaises formulations, fautes de syntaxe, fautes d'orthographe, manques de clarté, imprécisions et/ou faisant fi des règles de présentations des références bibliographiques, citations, etc., sera retourné à l'étudiant-e pour qu'il-elle procède rapidement aux corrections requises. Selon la somme des corrections à apporter, le délai autorisé par la professeure pour procéder à cette correction sera établi au cas par cas.

Règle de présentation des travaux, références documentaires

Chaque étudiant-e doit réaliser ses travaux en respectant les consignes et méthodes préconisées dans le *Guide de présentation des mémoires et des thèses* tel que présenté sur le site de la Bibliothèque centrale de l'UQAM (page de présentation, pagination, respect des règles de présentation des citations et références bibliographiques, etc.) : <http://www.guidemt.uqam.ca/guide/recommandations-generales>

Nous l'invitons fortement à télécharger le document *pdf* ci-dessous qui lui sera fort utile tout au long de ses études de second cycle pour réaliser les divers travaux requis lors des séminaires, mais aussi au moment d'entreprendre sa propre démarche de recherche (projet de recherche, mémoire de maîtrise).

http://www.guidemt.uqam.ca/sites/default/files/upload/guide_de_presentation_des_memoires_et_theses_version_1.1.pdf

Consignes relatives au respect des règles de présentation des citations
et références documentaires

Nota bene Plagiat : Toute dérogation au respect des règles liées aux citations et références bibliographiques sera considérée comme du plagiat et sévèrement sanctionnée.

L'étudiant-e doit impérativement respecter l'application des règles de présentation des références documentaires.

Pour réaliser un travail universitaire, l'étudiant-e consulte et analyse divers ouvrages, des sites Internet (parfois il-elle procède à des entrevues de documentation).

Identification des auteurs cités

La première fois qu'il-elle y réfère, il-elle doit donc présenter rigoureusement dans le corps de son texte ou dans une note de bas de page :

- Le nom, prénom et titre (ou fonction) de chaque auteur cité dans son travail (selon Pierre Untel, professeur, ou journaliste, ou chercheur, ou attaché de presse, etc.).
- Puis le nom de l'organisme auquel il est rattaché (par exemple : du département de science politique, Chaire en communication politique, UQAM).
- Par la suite, à chaque fois que l'étudiant-e réfère à cet auteur dans son texte, il-elle peut inscrire seulement son nom de famille.

Identification des sources + règles relatives à l'intégration des citations

L'étudiant-e doit respecter le concept de propriété intellectuelle et TOUJOURS indiquer ses sources, soit ses références bibliographiques dans le corps de son texte. Il-elle doit également consigner les références complètes de sa documentation dans une bibliographie (intégrée à la fin de son travail).

Pour ce faire, l'étudiant-e doit impérativement respecter l'application des règles relatives à l'intégration des citations dans les textes telles que présentées dans le *Guide de présentation des mémoires et des thèses* : <http://www.guidemt.uqam.ca/node/15>

L'étudiant-e doit introduire ses citations avec précision et cohérence (par rapport à son propos). Il doit aussi les transcrire textuellement et les identifier systématiquement, selon sa préférence :

- soit par la méthode classique d'appel de note renvoyant à une note de bas de page (laquelle contient la référence bibliographique complète du document),
- soit par la méthode auteur-date : (TREMBLAY, 2007 : 23) dans le corps du texte avec référence bibliographique complète du document dans la page comportant la bibliographie. Dans ce cas, la date d'édition du document vient tout de suite après le nom et de prénom de l'auteur.

La CITATION COURTE (pas plus de trois lignes) est insérée dans le texte entre guillemets français. La CITATION LONGUE (plus de trois lignes) est détachée du texte et dactylographiée, sans guillemets, à interligne simple en retrait de six frappes à partir de la marge de gauche.

Il ne faut JAMAIS disposer une citation sur deux pages.

L'étudiant-e doit toujours indiquer un concept emprunté à un auteur par des guillemets : « désenchantement du monde », « démocratie forte » et par l'identification de son auteur : Selon Max Weber ou Benjamin Barber.

POL8286-30 Directives relatives à la présentation des travaux

L'étudiant-e doit soigner la présentation matérielle de ses travaux et respecter obligatoirement les règles ci-dessous.

- Une page de présentation des travaux universitaires comportant toutes les informations requises.
- Textes dactylographiés à interligne et demi.
- Marges de 2,5 centimètres des deux côtés des pages et de 2 centimètres en haut et en bas des pages.
- Caractère Times (12 points) : l'étudiant doit toujours utiliser la même police et la même taille de caractère, incluant les titres et sous-titres et les citations.
- Les diverses parties des textes doivent être identifiées par des titres et sous-titres chiffrés (même police et taille de caractère, pas de lettres grasses, ni de : (deux points).
- Des paragraphes justifiés.
- Les textes doivent être paginés (liminaire en chiffres romains, corps du texte en chiffres arabes).
- Pour l'essai : ajouter une table des matières.

Autres consignes à appliquer

- Les étudiant-e-s doivent éviter l'usage du « ON » (= tout le monde et personne) et identifier systématiquement les acteurs politiques et sociaux auxquels ils-elles réfèrent (par leurs noms d'individus, leurs fonctions et/ou le nom de l'institution à laquelle ces acteurs sont rattachés).
- Les étudiant-e-s doivent éviter la mauvaise utilisation ou l'usage abusif des mots charnières.
- Les étudiant-e-s doivent éviter les voyages dans les temps verbaux et privilégier dans leurs textes l'usage suivi du présent, du passé composé et/ou de l'imparfait.

Documents mis à la réserve de la Bibliothèque des sciences juridiques et politiques de l'UQAM, session hiver 2017 pour le séminaire POL8286-30

BERNAYS Edward. 2008. *Propaganda : comment manipuler l'opinion en démocratie*, Montréal, Lux, 130 pages. Localisation : Centrale Monographie HM1231 B4714.2008

DOMENACH, Jean-Marie. 1979. *La propagande politique*, Paris, PUF, collection que sais-je ?. 127 pages. Localisation : Centrale monographie AC 20 Q84 [V448 .1979

ELLUL, Jacques. *Propagandes*. Classiques des sciences sociales, Economica, paris, 1990 (première édition, 1962), 361 pages. Localisation : Centrale Monographie HM263E4 1990

EWEN, Stuart. 1983. *Consciences sous influence, publicité et genèse de la société de consommation*, Paris, Aubier-Montaigne, Collection champ urbain, 240 pages. Localisation : Centrale Monographie : HF5813E8 E9414

Grille de conversion des notes du département de science politique de l'UQAM

Appréciation de l'apprentissage	Notation littérale	Pourcentage
Excellent	A +	92,5 % - 100 %
	A	88,5 % - 92,5 %
	A -	84,5 % - 88,5 %
Très bien	B +	81,5 % - 84,5 %
	B	78,5 % - 81,5 %
	B -	74,5 % - 78,5 %
Bien	C +	71,5 % - 74,5 %
	C	68,5 % - 71,5 %
	C -	64,5 % - 68,5 %
Passable	D +	62,5 % - 64,5 %
	D	59,5 % - 62,5 %
Échec	E	0 % - 59,5 %

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>